

DECO&SOLUTIONS

Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)

au capital social de 100 €

30 bis Impasse des Cyprès La Plaine des Cafres 97418 LE TAMPON

RCS Saint Pierre de la Réunion 892367467

(la « **Société** »)

**PROCÈS-VERBAL DES
DÉCISIONS DE
L'ASSOCIÉ UNIQUE**

Le 22/01/2025

claude DODELANDE,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société (ci-après l' « **Associé Unique** »),

A pris les décisions suivantes :

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par l'Associé Unique de la modification de la dénomination sociale de la Société. A compter du 01/02/2025, la Société sera désormais dénommée 2.S.I, en remplacement de l'ancienne dénomination, DECO&SOLUTIONS.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 2

En conséquence de la modification de la dénomination de la Société, objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par l'Associé Unique de modifier l'article relatif à la dénomination sociale dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 3 : Pouvoir

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

claude DODELANDE, Associé Unique



